



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 4 octobre 2010

### **Le rapport Stiglitz, un an après : de nombreuses recommandations mises en œuvre, de nouveaux travaux à venir**

***Un an après la remise du rapport Stiglitz, de nombreux travaux ont été entrepris et des études publiées pour mieux prendre en compte les aspects liés au bien-être et à la soutenabilité. Pour ce faire, l'Insee et le Service de l'observation et des statistiques du ministère du développement durable ont allié à la fois ambition et pragmatisme, en complétant des données existantes et en innovant chaque fois que cela était nécessaire.***

***Dans cette perspective, de prochaines publications sont prévues en matière d'évaluation de la richesse, de la qualité de la vie et du développement durable.***

#### **▪ Quelques résultats pour illustrer une année de production statistique renouvelée**

Suite aux recommandations du rapport Stiglitz, l'Insee et le Service de l'Observation et des statistiques (SOeS) ont présenté des données offrant un nouvel éclairage autour de l'économie, de la qualité de la vie et du développement durable. Quelques exemples :

##### **○ Revenu monétaire : la comptabilité nationale ne se réduit pas au PIB**

En termes de PIB par habitant, les principaux pays européens et le Japon se situent environ 25 % en dessous du niveau observé aux États-Unis. Mais comme le rappelle le rapport, le PIB est un indicateur d'activité économique, plutôt qu'un indicateur de bien-être. En prenant en compte le revenu disponible net ajusté, comprenant les revenus effectivement perçus par les ménages résidents et les dépenses publiques en direction des ménages (éducation, santé, etc.), la France est mieux classée que l'Allemagne, l'Italie, le Japon, et fait jeu égal avec le Royaume-Uni (données 2007).

##### **○ Revenu et consommation des ménages : des inégalités entre ménages**

Pour accorder davantage d'importance à la répartition des revenus et à la consommation, l'Insee a entrepris un travail très novateur en les estimant par catégories de ménages. Ainsi, il apparaît que les 20 % de ménages les plus aisés disposent de 40 % environ de l'ensemble du revenu disponible brut et les 20 % les plus modestes de 8 %. Ces résultats croisent des données de comptabilité nationale et des résultats de cinq grandes enquêtes existantes auprès des ménages.

##### **○ L'effet redistributif du financement public de la santé et de l'éducation**

Le volume de la redistribution en nature et sa répartition entre catégories de ménages jouent quantitativement un rôle important en France, mais ils n'avaient pas fait jusqu'ici l'objet d'une évaluation systématique. Ainsi, la santé, l'éducation et les autres services assurés par les administrations représentent 23% du revenu disponible des ménages. Sans ces prestations, l'écart entre le revenu disponible des 20% de ménages les plus modestes et celui des 20% les plus aisés irait de 1 à 5. Une fois pris en compte ces transferts en nature, l'écart n'est plus que de 1 à 3.

##### **○ Les émissions de CO<sub>2</sub> du producteur au consommateur**

L'empreinte carbone mesure ici les émissions de CO<sub>2</sub> générées, non pas par les entreprises dans leurs activités de production, mais par les consommateurs lorsqu'ils achètent des produits. Ce changement d'angle novateur permet de prendre en compte le contenu en importation de la consommation des ménages pour mesurer les émissions de CO<sub>2</sub> générées à l'étranger par notre consommation nationale. Dans ces conditions, après prise en compte de l'ensemble des échanges extérieurs, l'empreinte carbone de la demande finale de chaque Français s'élève à 9 tonnes par an, alors que 6,7 tonnes de CO<sub>2</sub> sont émises en moyenne, par personne, sur le territoire français.

- **Des indicateurs pour le suivi de la stratégie nationale de développement durable**

Une série de 15 indicateurs de développement, coproduits par le SOeS et l'Insee, a été adoptée pour l'évaluation de la Stratégie nationale de développement durable. Certains de ces indicateurs, comme celui relatif au calcul de la consommation de matières sont particulièrement innovants. C'est un indicateur de pression environnementale car il mesure les prélèvements globaux sur la nature et leur évolution, comparée à celle de la population. Il permet de mieux évaluer les progrès réalisés ou non vers un mode de consommation plus sobre. Ainsi, avec une progression de 26 % de la productivité matières entre 1990 et 2007, la consommation de matières par habitant en France s'élève à 14,3 tonnes en 2007, du même ordre qu'en 1990.

Au-delà de la production de statistiques nationales, l'Insee joue un rôle d'impulsion au niveau international avec l'OCDE et l'Union européenne. L'Insee et Eurostat animent un groupe de « parrainage » au sein duquel quinze États membres de l'Union européenne s'investissent pour mettre en œuvre les recommandations du rapport Stiglitz. Enfin, l'Insee coopère avec l'OCDE qui, au-delà de l'Europe, travaille également à la déclinaison du rapport dans les pays d'Amérique du Nord, mais aussi au Japon, en Corée du Sud, en Turquie, en Australie, etc...

- **De nombreux travaux à venir pour le Service statistique public**

Dès l'automne 2010, de nouvelles publications compléteront les travaux existants suite aux recommandations du rapport Stiglitz.

- **Mesure du PIB**

Les travaux très novateurs entrepris depuis deux ans, combinant des informations macroéconomiques, utiles pour donner une vision d'ensemble, et des données fines, issues des enquêtes auprès des ménages, vont se poursuivre. Ces éléments permettront de retracer :

- Les écarts de revenu, de consommation et d'épargne selon que le ménage habite une zone urbaine ou rurale (*juin 2011*) ;
- Le calcul de la répartition du patrimoine selon les catégories de ménages : niveau de revenu, catégorie socio-professionnelle, âge, composition familiale, lieu d'habitation (*décembre 2011*) ;
- Les évolutions sur dix ans du pouvoir d'achat de ces différentes catégories de ménage (*à partir de 2012*).

L'enquête patrimoine 2009-2010 a été adaptée pour mieux appréhender les hauts revenus, le patrimoine professionnel et le capital immatériel (social et culturel). Deux publications sont prévues en 2011 :

- Les inégalités de patrimoine entre ménages en prenant en compte ses dimensions non matérielles (*fin 2011*) ;
- Les taux de détention des actifs patrimoniaux par les ménages (*début 2011*).

- **Qualité de la vie**

En novembre 2010, l'Insee publiera un dossier sur les conditions de vie dans l'ouvrage *France, Portrait Social* :

- Des mesures de la qualité de vie des ménages prenant en compte les différentes dimensions préconisées dans le rapport : les conditions de vie matérielles (conditions de logement, restrictions de consommation), les contraintes financières (endettement, impayés, coût du logement, etc.), la santé, l'éducation, les conditions de travail, la participation à la vie publique, les contacts avec les autres, l'insécurité physique et économique.

Un indicateur de bien-être synthétisant les différentes dimensions sera proposé. Ces mesures permettront d'analyser les inégalités de qualité de vie selon différents critères (revenu, âge, etc.).

- Un article sur la vie sociale. Un *Insee Première* sur la vie associative complètera cette contribution (*fin 2010*).

L'ouvrage comprendra également un dossier sur les inégalités des ménages face au coût du logement. Par ailleurs, un *Insee Première* sur le mal-logement sera publié en octobre.

Des enquêtes ont été adaptées pour mieux cerner l'appréhension subjective de la qualité de vie faite par les ménages. Elles donneront lieu à plusieurs publications, portant sur :

- les aspects subjectifs de la qualité de vie (2012) ;
- le caractère agréable ou désagréable des activités domestiques des ménages (2012).

o **Environnement et développement durable :**

Les travaux se poursuivent pour mieux prendre en compte la dimension environnementale et la durabilité. Il est prévu notamment de publier d'ici fin 2011 :

- Une estimation du contenu en CO<sub>2</sub> du caddie des ménages (*fin 2010*) ;
- La mise au point d'un indicateur territorial de potentiel de biodiversité (*1<sup>er</sup> semestre 2011*) ;
- Une première estimation de l' « empreinte eau » de la France, selon la même méthode que l'empreinte carbone (*début 2011*) ;

L'actualisation annuelle des Indicateurs de Développement Durable et la production d'indicateurs territoriaux de développement durable (2011).

## Le rapport Stiglitz, un an après : de nombreuses recommandations mises en oeuvre

Il y a un an, les recommandations de la Commission Stiglitz fixaient un agenda ambitieux pour la statistique publique.

Un après la remise du rapport Stiglitz, de nombreux travaux ont été entrepris et des études publiées pour mieux prendre en compte les aspects liés au bien-être et à soutenabilité. Pour ce faire, le Service statistique public a souhaité allier à la fois ambition et pragmatisme, en complétant des données existantes et en innovant chaque fois que cela était nécessaire.

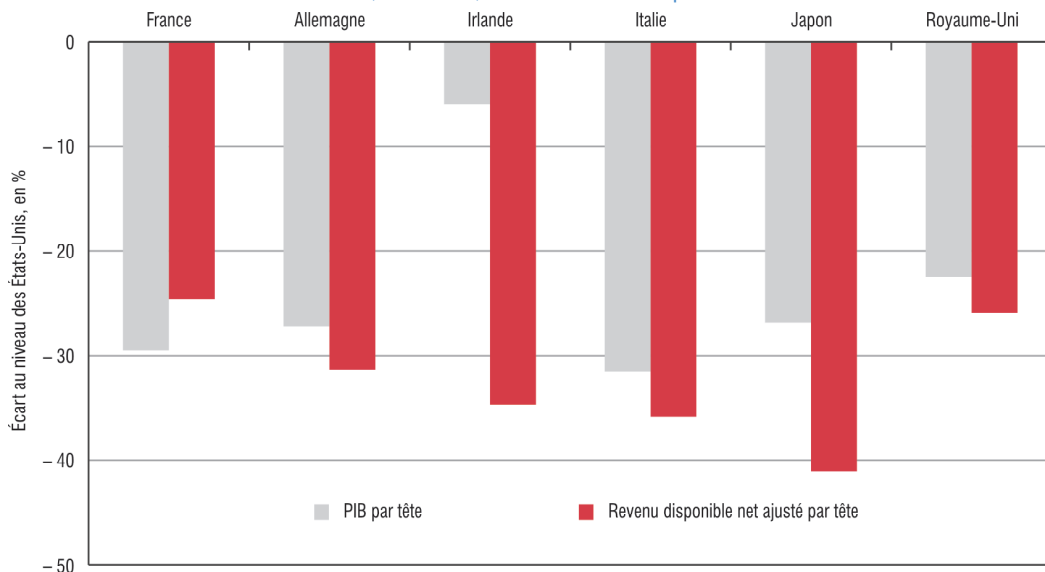
### Quelques résultats pour illustrer une année de production statistique renouvelée

#### Revenu monétaire : la comptabilité nationale ne se réduit pas au PIB

En termes de PIB par habitant, les principaux pays européens et le Japon se situent environ 25% en dessous du niveau observé aux États-Unis. Et l'Irlande est presque au niveau des États-Unis (données 2008). Mais comme le rappelle le rapport, le PIB est un indicateur d'activité économique, plutôt qu'un indicateur de bien-être. D'autres données de comptabilité nationale sont plus appropriées pour mesurer les composantes monétaires du bien-être.

Ainsi, si l'on retient les revenus qui reviennent effectivement aux ménages, et si on leur ajoute les dépenses publiques d'éducation, de santé (etc.) qui leur bénéficient directement (pour obtenir le revenu disponible ajusté), la France remonte devant l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie et le Japon, et fait jeu égal avec le Royaume-Uni (données 2007).

En 2007, au sens du revenu disponible net ajusté par tête, le niveau français était inférieur de 25% au niveau de vie américain, contre 29,5% au sens du PIB par tête.



**Graphique 1 : Situations relatives des pays par rapport aux États-Unis en 2007, par rapport au PIB par habitant et par rapport au revenu disponible net ajusté par tête** - Comptes nationaux annuel de l'OCDE

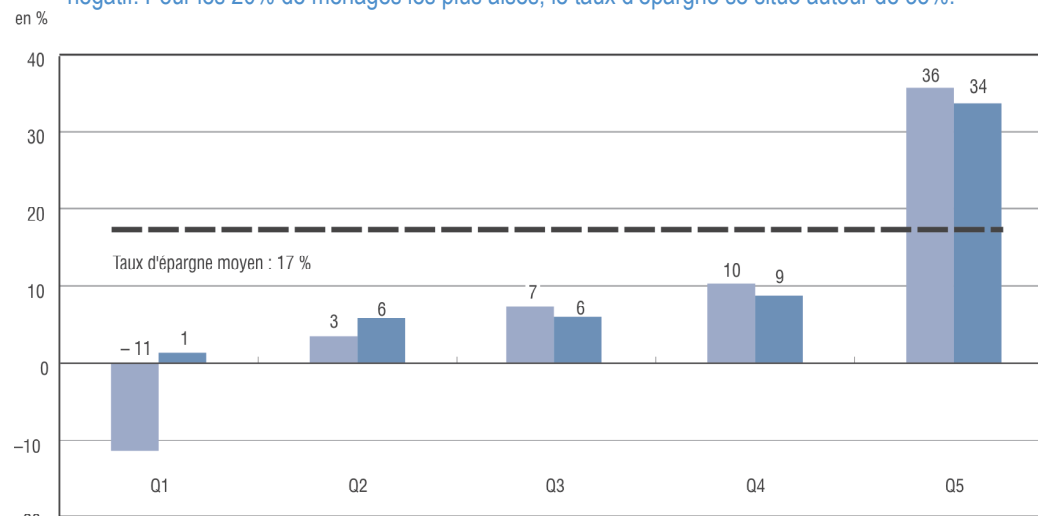
Source : [Insee Références L'économie Française 2010 - Juin 2010](#)

#### Revenu et consommation des ménages : des inégalités entre ménages

Si l'on veut s'intéresser au bien-être dans sa dimension monétaire, c'est la distribution des revenus et de la consommation parmi les ménages qu'il faut regarder. Aussi l'Insee a-t-il entrepris un travail novateur pour mesurer les inégalités de revenu et de consommation dans les comptes nationaux, en les croisant avec les résultats de cinq grandes enquêtes auprès des ménages.

Les 20 % de ménages les plus aisés disposent ainsi de 40% environ de l'ensemble du revenu disponible, les 20 % aux revenus les plus modestes de 8%. Les écarts de consommation (de 1 à 3 entre ces deux groupes de ménages) sont moins élevés que les écarts de revenus (de 1 à 5). Épargnant plus du tiers de leur revenu, les ménages les plus aisés dégagent 80% de l'épargne totale. À l'inverse, le revenu des ménages les plus modestes peine à couvrir leur consommation, conduisant nombre d'entre eux à emprunter, à puiser dans une épargne constituée auparavant ou à utiliser la solidarité familiale pour consommer.

Le taux d'épargne des 20% des ménages aux revenus les plus modestes est très faible voire négatif. Pour les 20% de ménages les plus aisés, le taux d'épargne se situe autour de 35%.



**Graphique 2 : Le taux d'épargne selon le niveau de vie en 2003**

Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, Sifim exclus

Note : Compte tenu de l'imprécision des taux d'épargne selon le niveau de vie, en particulier pour les plus modestes, deux estimations sont présentées. Elles se différencient par les redressements effectués dans l'enquête budget des familles - Insee, comptes nationaux 2003, SRCV 2004, Revenus fiscaux 2003, Budget de Famille 2006, Logement 2002 et Santé 2003.

Source : [Insee Première n°1265 - Novembre 2009](#)

# Le rapport Stiglitz, un an après : de nombreuses recommandations mises en oeuvre

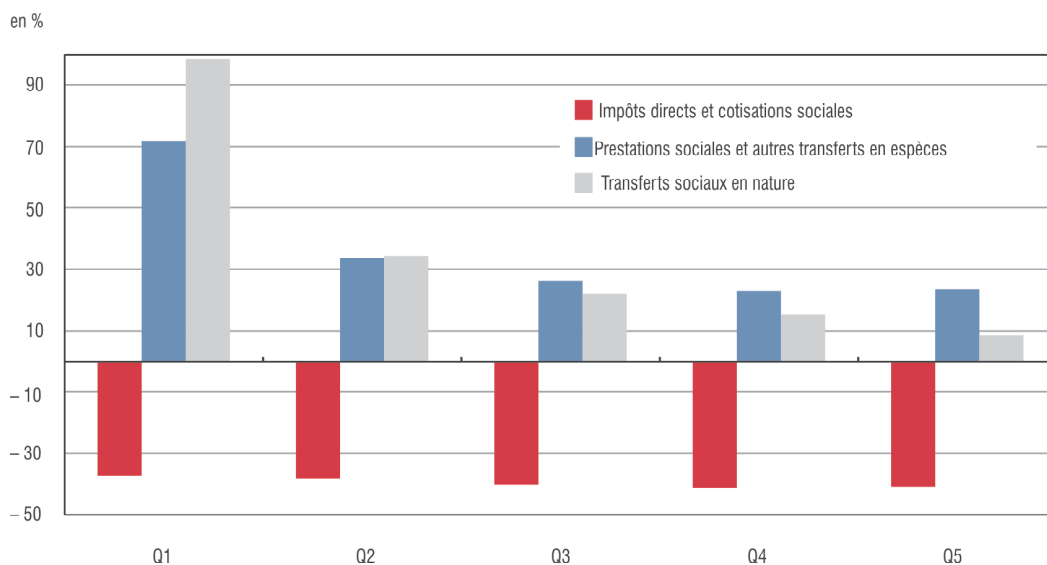
Quelques résultats pour illustrer une année de production statistique renouvelée

## L'effet redistributif du financement public de la santé et de l'éducation

Les politiques redistributives sont un élément important dans l'optimisation du bien-être des ménages, qu'elles opèrent par le biais de la redistribution monétaire ou en nature (enseignement gratuit, financement par la sécurité sociale des prestations de santé etc.).

Le volume de la redistribution en nature joue quantitativement un rôle important en France : l'éducation, la santé et les autres services assurés par les administrations représentent l'équivalent de 23% du revenu disponible des ménages. Mais sa répartition entre catégories de ménages n'avait pas fait jusqu'ici l'objet d'une évaluation systématique.

Sans les transferts sociaux en nature, l'écart entre le revenu disponible des 20% de ménages les plus modestes et celui des 20% les plus aisés va de 1 à 5. Une fois pris en compte ces transferts, l'écart n'est plus que de 1 à 3.



Graphique 3 : Poids des transferts en fonction du revenu primaire - Insee, comptes nationaux, base 2000

Source : [Insee Première n° 1264 - Novembre 2009](#)

## Niveaux de vie : les catégories intermédiaires rattrapées par celles du bas et distancées par celles du haut

Pour rapprocher la statistique du « bien-être », une recommandation majeure du rapport est de porter une grande attention aux inégalités ainsi qu'à la distribution des revenus. Entre 1996 et 2007, le niveau de vie des ménages les plus modestes et celui des ménages les plus aisés ont eu tendance à augmenter plus vite que celui des catégories intermédiaires.

Ainsi, durant ces onze années, la part détenue par les catégories dont le niveau de vie est supérieur à celui des 20% des ménages les plus modestes et inférieur à celui des 10% des ménages les plus aisés a-t-elle baissé de 1,4%.

Ces évolutions de niveau de vie ne rendent toute fois pas compte des trajectoires individuelles, les différentes catégories n'étant pas composées des mêmes personnes entre 1996 et 2007.

Le suivi des mêmes personnes entre 2003 et 2005 montre qu'il y a à peine plus de « gagnants » que de « perdants ». Une personne sur trois a vu son niveau de vie varier de plus de 30%, à la hausse ou à la baisse sous l'effet d'événements liés à la vie professionnelle ou familiale.

Source : [Insee Première n° 1266 - Novembre 2009](#)

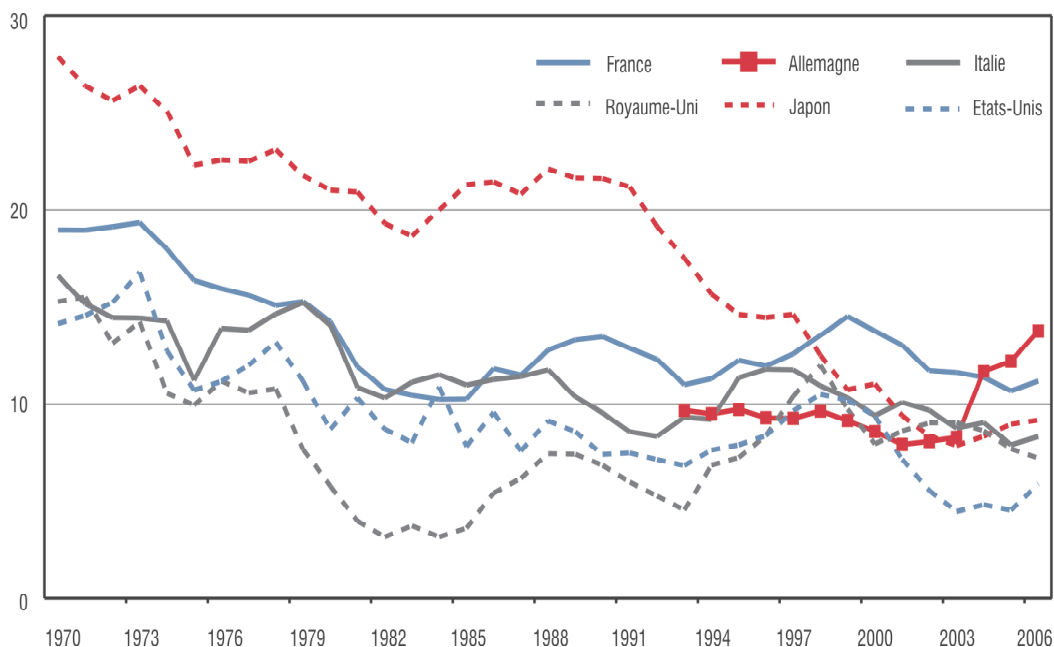
# Le rapport Stiglitz, un an après : de nombreuses recommandations mises en oeuvre

Quelques résultats pour illustrer une année de production statistique renouvelée

## Mesure de la «soutenabilité» : une soutenabilité économique qui tend à se dégrader

Laisserons-nous suffisamment de ressources aux générations futures pour leur permettre d'accéder à un niveau de vie équivalent? Le rapport Stiglitz préconise de séparer la mesure de la soutenabilité économique de celle de la soutenabilité environnementale. Il propose d'approcher la soutenabilité économique à l'aide d'un indicateur dit « d'épargne nette ajustée » qui comprend l'accumulation de capital physique net de sa dépréciation, l'accumulation de capital humain et la consommation de ressources fossiles. Une épargne négative signifie que le capital se dégrade et que le niveau de vie des générations futures est compromis. La soutenabilité environnementale peut quant à elle être mesurée par un petit nombre d'indicateurs physiques plutôt que monétaires.

Un calcul du taux d'« épargne nette ajustée » à partir de données de la Banque mondiale montre que ce taux reste positif pour la France et quelques pays développés comparables, mais qu'il est sur une tendance baissière et à des niveaux particulièrement bas pour le Royaume-Uni et les États-Unis.



Graphique 4 : Indicateur de soutenabilité économique : taux d'épargne nette ajustée hors valorisation des émissions de CO<sub>2</sub> - Banque Mondiale - Calcul Insee

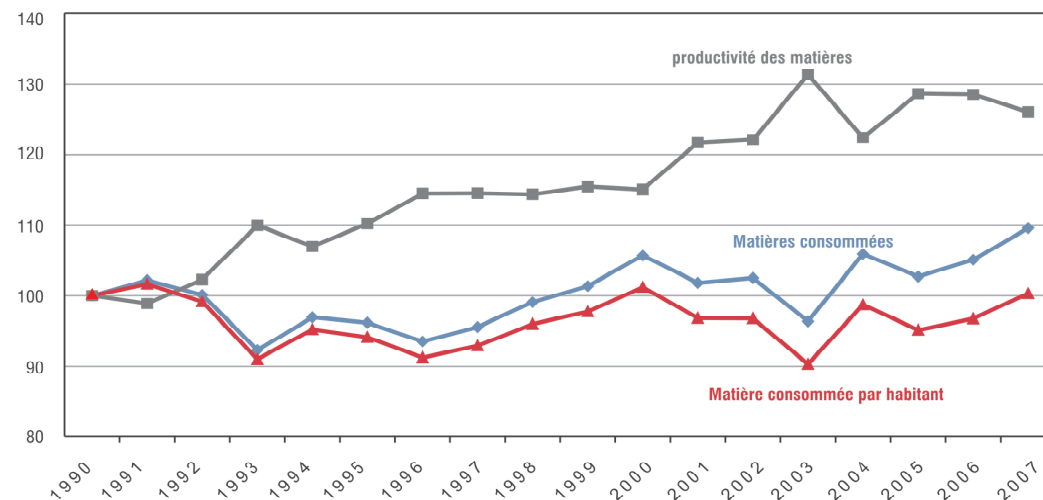
Source : [Insee Références L'économie Française 2010 - Juin 2010](#)

## Des indicateurs pour le suivi de la stratégie nationale de développement durable

Quinze indicateurs phares et quatre indicateurs de contexte économique et social ont été retenus par le Gouvernement pour le suivi de la stratégie nationale de développement durable. La mise à jour annuelle de ces indicateurs est coordonnée par le SOeS.

Certains de ces indicateurs sont particulièrement innovants. Le SOeS a développé par exemple des comptes de flux de matière dont les premiers résultats ont été publiés en 2009. Maîtriser la consommation de matière est d'autant plus important que cette dernière induit des pressions sur l'environnement tout au long du cycle de vie des matières. La stratégie de l'UE, comme celle de la France, en faveur du développement durable, vise à découpler la croissance économique et la consommation de matières épuisables.

Le rapport du produit intérieur brut (PIB) à la consommation intérieure apparente de matières qui mesure ce découplage a augmenté de 26% entre 1990 et 2007. Il correspond à une consommation intérieure apparente de matières épuisables de 14,3 tonnes par habitant en 2007, niveau équivalent à celui de 1990. L'évolution de la productivité des matières est donc restée relativement modérée au regard des transformations de l'appareil productif et du développement des activités de services.



Graphique 5 : Productivité des matières et consommation intérieure de matière par habitant - SOeS - Insee, 2010

Note : La consommation intérieure apparente de matières agrège, en tonnes, les combustibles fossiles, les produits minéraux et agricoles, extraits du territoire national ou importés sous forme de matières premières ou de produits finis, moins les exportations.

NB : Les « flux cachés » liés aux importations, aux exportations et aux matières inutilisées ne sont pas comptabilisés dans la consommation intérieure apparente de matières. Ils sont en cours d'estimation.

Source : [Les Indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013](#)

# Le rapport Stiglitz, un an après : de nombreuses recommandations mises en oeuvre

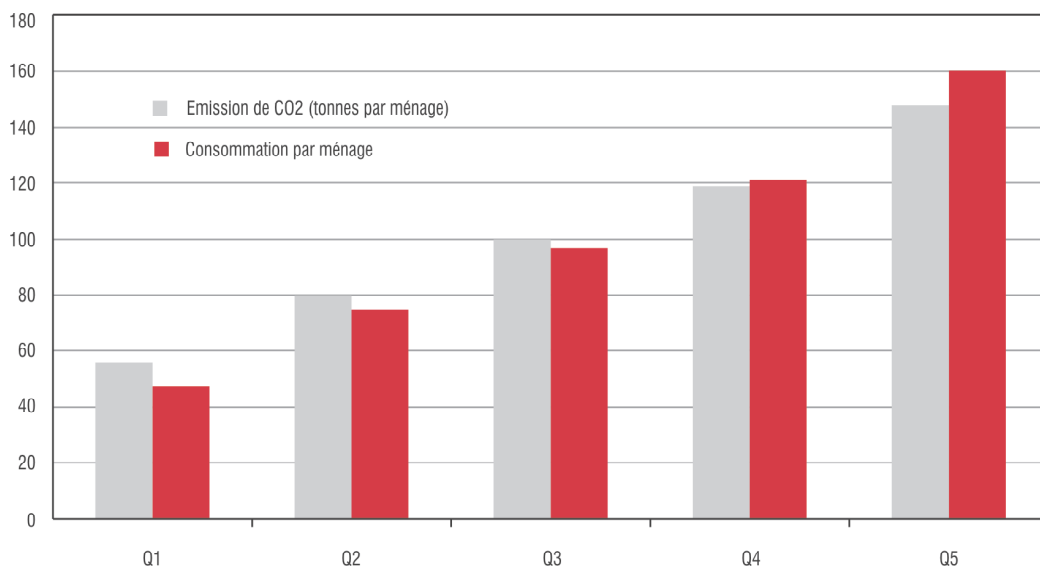
## Quelques résultats pour illustrer une année de production statistique renouvelée

### Du producteur au consommateur : les émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'activité économique

En France, les émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'activité productive s'élèvent en 2005 à 6,7 tonnes par an et par habitant. C'est 1,3 % des émissions mondiales pour un pays dont l'économie représente 3 % du PIB mondial et le nombre d'habitants 1% de la population mondiale. Plus élevées que la moyenne mondiale, les émissions de CO<sub>2</sub> par habitant restent nettement inférieures à celles des pays développés comparables. L'énergie électrique produite en France, assise à 90% sur des technologies non émettrices de CO<sub>2</sub> (avec une place prépondérante prise par l'énergie nucléaire), explique cet écart.

Cependant, une partie des émissions de CO<sub>2</sub> émises sur le territoire français est induite par nos exportations et notre demande intérieure génère des émissions à l'étranger. Au total, les émissions de CO<sub>2</sub> induites par la demande finale intérieure s'élève à 9 tonnes par an et par habitant, dont 40 % émis chez nos partenaires étrangers.

Du fait du niveau de leur consommation, les 20% de ménages les plus aisés émettent deux fois et demie plus de CO<sub>2</sub> que les 20% de ménages les plus modestes. Toutefois, du fait des différences de structure entre paniers de consommation, le contenu en CO<sub>2</sub> par euro dépensé est en moyenne plus faible pour un ménage aisé que pour un ménage modeste.



Graphique 6 : Niveau de consommation et d'émission de CO<sub>2</sub> par quintile de revenu - SoES/Insee

Lecture : l'indice 100 est le niveau moyen sur l'ensemble des ménages - Les 20% de ménages les plus aisés ont un niveau de consommation à 160, c'est à dire 60% plus élevé que le niveau moyen observé sur l'ensemble des ménages. Leurs émissions de CO<sub>2</sub> sont 48% plus élevée que le niveau moyen observé sur l'ensemble des ménages.

Source : [Insee Références L'économie Française 2010 - Juin 2010](#)

## Pour aller plus loin

Les préconisations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi : quelques illustrations  
*Insee Références L'économie française*, édition 2010 - Juin 2010

### Développement autour du Produit Intérieur Brut

- [Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux - Des écarts plus marqués sur les revenus que sur la consommation - Insee Première n° 1265 - Novembre 2009](#)
- [Données sur «revenu, consommation et épargne par catégorie de ménages en 2003» Insee.fr - 17 novembre 2009](#)
- [Les transferts en nature atténuent les inégalités de revenus Insee Première n°1264 - Nov 2009](#)
- [Les très hauts revenus : des différences de plus en plus marquées entre 2004 et 2007 Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2010 Avril 2010](#)
- [Les inégalités de niveaux de vie entre 1996 et 2007 - Insee Première n°1266 - Nov 2009](#)
- [Le patrimoine économique nationale en 2009 - Insee Première n°1305 - Juillet 2010](#)

### Développement durable et environnement

- [CO<sub>2</sub> et activités économiques de la France - Tendances 1990-2007 et facteurs d'évolution Études & documents n°27 - Août 2010 \(SOeS\)](#)
- [Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013 Repères - Juillet 2010 \(SOeS/Insee\)](#)
- [Rapport sur le Développement durable - Insee.fr - Juillet 2010](#)
- [Les enjeux exposés aux risques majeurs Références - l'environnement en France - Juillet 2010 \(SOeS\)](#)
- [Une expertise de l'empreinte écologique - Études & documents n°16 - Janvier 2010 \(SOeS\)](#)
- [Données de synthèse sur la biodiversité - Référence - Mai 2010 \(SOeS\)](#)
- [Les opinions et les pratiques environnementales des ménages Références - l'environnement en France - Juillet 2010 \(SOeS\)](#)
- [Les émissions de CO<sub>2</sub> du circuit économique en France Insee Références L'économie française, édition 2010 - Juin 2010 \(Insee/SOeS\)](#)
- [Adjusted net savings and other approaches to sustainability : some theoretical background Document de travail - n°G2009/10 - Novembre 2009 \(SOeS\)](#)

# Rapport Stiglitz : l'agenda de la statistique publique française

## La mise en œuvre du rapport en France

### Volet 1 : Développements autour du Produit Intérieur Brut

#### Les actions de l'Insee au plan international

##### Au niveau européen

- Avec le soutien d'Eurostat, l'Insee exerce un rôle de chef de file dans la mise en œuvre européenne du rapport Stiglitz.

*Un parrainage (sponsorship européen) copiloté par l'Insee et Eurostat, réunissant quinze pays de l'UE-27, la Suisse, l'OCDE et l'UNECE a été mis en place en mai 2010. Il est chargé de faire des préconisations pour la statistique européenne sur chacune des parties du rapport cohérentes avec d'autres initiatives politiques (Europe 2020, Stratégie de développement durable...). Après un rapport d'étape présenté à la réunion des directeurs des instituts nationaux de la statistique, le rapport final du sponsorship sera remis en juillet 2011.*

##### Au niveau de l'OCDE

- L'OCDE travaille à la mise en œuvre des recommandations du rapport Stiglitz en coopération avec les pays membres et en particulier la France.

*L'Insee participe au groupe de travail mesure du « capital humain ».*

*Octobre 2010 : lancement de la task force internationale qui conduira en parallèle dans plusieurs pays des travaux de ventilation du compte des ménages par catégories à l'aide de données d'enquêtes, sur la base des travaux initiés par l'Insee.*

- L'Insee contribue à un groupe de travail dans le cadre du *Projet Global sur la Mesure du Progrès des Sociétés* porté depuis 2007 par l'OCDE.

##### Au niveau de l'ONU

- Après la présentation en février 2010 des recommandations du rapport, un point spécifique sur les travaux Stiglitz est prévu à la réunion de la commission statistique de l'ONU de 2011.

#### Recommandations de la Commission Stiglitz :

- 1) Se référer aux revenus et à la consommation plutôt qu'à la production.
- 2) Prendre en compte la richesse en même temps que les revenus et la consommation.
- 3) Mettre l'accent sur la perspective des ménages.
- 4) Accorder davantage d'importance à la répartition des revenus, de la consommation et des richesses.
- 5) Elargir les indicateurs de revenus aux activités non marchandes

#### Les contributions de l'Insee dans un avenir proche :

- En 2009 et 2010, de nombreuses études inédites ont été publiées sur les inégalités de revenus et de consommation entre ménages dans les comptes nationaux. En 2011, ces travaux seront étendus à la dimension urbain/rural.

*Juin 2011*

- Une décomposition du compte de patrimoine des ménages, selon cinq catégories (niveau de vie, composition, âge, catégorie socioprofessionnelle et urbain/rural)

*Insee Première - Décembre 2011*

- Evolution sur dix ans des revenus, de la consommation, du patrimoine des différentes catégories de ménage

*A partir de 2012*

- L'enquête patrimoine 2009-2010 a été adaptée pour mieux cerner le patrimoine professionnel et le capital immatériel :

- Les taux de détention des actifs patrimoniaux par les ménages - *Début 2011*
- Les inégalités de patrimoine entre ménages en 2009 - *Fin 2011*

- Des travaux innovants sur la prise en compte des activités domestiques des ménages en complément du PIB, à partir des résultats de l'enquête « Emploi du temps » (tâches ménagères, éducation des enfants, etc.)

*A partir de 2012*

- Après la publication en 2010 d'une étude sur les très hauts revenus, le dispositif d'observation des hauts revenus sera renforcé de manière à pouvoir décliner les indicateurs d'inégalité de vie au niveau local

*A partir de 2013*

# Rapport Stiglitz : l'agenda de la statistique publique française

## La mise en œuvre du rapport en France

### Volet 2 : Qualité de vie

#### Recommandations de la Commission Stiglitz :

- 1) Les services statistiques devraient intégrer à leurs enquêtes des questions visant à connaître l'évaluation que chacun fait de sa vie, de ses expériences et priorités.
- 2) Il conviendrait d'améliorer les mesures chiffrées de l'état de santé, du niveau d'éducation, des activités personnelles, de la participation à la vie politique, des relations sociales, des conditions environnementales et de l'insécurité.
- 3) Les indicateurs de la qualité de la vie devraient, dans toutes les dimensions qu'ils recouvrent, fournir une évaluation exhaustive et globale des inégalités.
- 4) Des enquêtes devraient être conçues pour évaluer les liens entre les différents aspects de la qualité de la vie, et les informations obtenues devraient être utilisées lors de la définition des politiques publiques.
- 5) Les services statistiques devraient fournir les informations nécessaires pour agréger les différentes dimensions de la qualité de la vie, et permettre ainsi la construction de différents indices.

#### Les contributions de l'Insee dans un avenir proche :

- Connaissance du «mal-logement»
  - Les conditions marginales de logement - Insee Première - Automne 2010
  - Les inégalités des ménages face au coût du logement - France, portrait social 2010 - Novembre 2010
  - Etat des lieux des données mobilisables et des améliorations à apporter sur les difficultés de logement - Rapport du Cnis avec la participation de l'Insee, novembre 2010
- Mesures de la qualité de la vie à travers les conditions de vie matérielles (logement, consommation), les contraintes financières, la santé, l'éducation, les conditions de travail, la participation à la vie publique et sociale, l'insécurité économique et physique
  - Tableau de bord synthétisant ces différentes dimensions - France, portrait social 2010 - Novembre 2010
  - La participation sociale - France, portrait social 2010 - Novembre 2010
  - L'adhésion aux associations - Insee Première - Fin 2010
- Appréciation subjective du bien-être
  - Les aspects subjectifs de la qualité de vie - 2012
  - Les activités domestiques et leur évolution - 2011
  - Le caractère agréable ou désagréable des activités domestiques des ménages - 2012

## La mise en œuvre du rapport en France

### Volet 3 : Développement durable et environnement

#### Recommandations de la Commission Stiglitz :

- 1) L'évaluation de la soutenabilité devrait s'appuyer sur un ensemble d'indicateurs bien défini.
- 2) Les composantes de ce tableau de bord devraient pouvoir être interprétées comme des variations des « stocks » qui conditionnent le bien-être humain.
- 3) Un indice monétaire de soutenabilité a sa place dans un tel tableau de bord mais, en l'état actuel des connaissances, il devrait demeurer principalement axé sur les aspects économiques de la soutenabilité.
- 4) Les aspects environnementaux de la soutenabilité méritent un suivi séparé reposant sur une batterie d'indicateurs physiques sélectionnés avec soin.

#### Les contributions du Service statistique public :

- En juillet 2010, une série de 15 indicateurs phares de développement durable et de 4 indicateurs de contexte économique et social associés à la Stratégie nationale de développement durable a été publiée par le SOeS et l'Insee. Chaque année, à partir de 2011, ces indicateurs seront présentés au Parlement et rendu publics.
  - Une estimation du contenu en CO2 du caddie des ménages (CGDD/SOeS/Ademe)  
*Fin 2010*
  - Première estimation de l'empreinte eau de la France selon la méthode de calcul de l'empreinte carbone (CGDD/SOeS)  
*Début 2011*
  - Mise au point d'un indicateur territorial de potentiel de biodiversité (CGDD/SOeS, IGN, MNHN, DREIF)  
*1<sup>er</sup> semestre 2011*
- Mesure du « capital social » : une évaluation à partir de l'enquête sur les ressources et conditions de vie des ménages (dispositif européen SILC)  
*France, portrait social 2010 - Novembre 2010*
- Mesure du « capital humain » : participation de l'Insee à un groupe de travail de l'OCDE